



## Les Rendez-vous de la Diplomatie des Territoires

### Renforcer et développer la coopération décentralisée franco-arménienne : état des lieux et perspectives

#### Groupe-pays Arménie

Le lundi 12 février 2024, à partir de 14h, Salle Médicis

---

#### Compte-rendu

---

Le lundi 12 février 2024, différents acteurs et élus de la coopération décentralisée franco-arméniennes se sont réunis dans la salle Médicis du Sénat, à Paris. Il s'agit du premier événement des « Rendez-vous de la Diplomatie des Territoires », une initiative menée par Cités Unies France à laquelle de nombreux élus et représentants ont répondu favorablement. Ces rendez-vous ont pour objectifs de réfléchir à une situation où se rencontrent diplomaties étatiques et diplomatie des territoires et prennent la forme de conférences organisées à l'Assemblée Nationale ou au le Sénat. La tenue de cette conférence au Sénat a permis d'ajouter une triple dimension à l'évènement, en permettant un croisement avec l'action du Sénat vis-à-vis de l'Arménie, notamment la coopération parlementaire avec l'Arménie et la diplomatie parlementaire du Sénat.

Le Premier « Rendez-vous », dédié à l'Arménie, a été présidé par Sonia Zdorovtsoff, adjointe au maire chargée des relations, coopération et solidarités internationales de Lyon et présidente du groupe-pays Arménie de CUF.

Cet événement s'est structuré autour du thème suivant : « Renforcer et développer la coopération décentralisée franco arménienne : état des lieux et perspectives ». Cet évènement a pris place dans un contexte géopolitique singulier pour l'Arménie, et fait suite à la résolution adoptée par la Chambre Haute le 17 janvier dernier, visant à condamner l'offensive militaire de l'Azerbaïdjan au Haut-Karabagh, et à prévenir toute autre tentative d'agression et de violation de l'intégrité territoriale de la République d'Arménie.

Les participants ont convenu que pour faire face à ces défis, la diplomatie des territoires s'impose comme un des leviers d'action efficaces pour exprimer la solidarité française pour l'Arménie.

#### Discours d'ouverture

Loïc HERVÉ, Vice-président du Sénat en charge de la coopération et des groupes interparlementaires d'amitié

Sonia ZDOROVITZOFF, Adjointe au maire de Lyon déléguée aux Relations, Coopération et Solidarité internationales et Présidente du groupe-pays Arménie de Cités Unies France

Animation par Thomas LANVIN, Chargé de mission Arménie & Méditerranée à Cités Unies France

### **(1) La situation politique et géopolitique de l'Arménie**

S.E Hasmik TOLMAJIAN, Ambassadrice d'Arménie en France

Madame l'Ambassadeur salue tous les acteurs de la coopération décentralisée franco-arménienne présents à ce colloque. Elle rappelle que la relation franco-arménienne est une amitié millénaire renforcée par le temps et les épreuves, une amitié nourrie par de profondes affinités historiques, irriguée par la richesse des rapports humains. Cette année sera marquée par le 100<sup>e</sup> anniversaire de Charles Aznavour et la panthéonisation de Missak Manouchian, résistant. Une coopération décentralisée riche et de nombreux partenariats dans les domaines culturels, éducatifs et universitaires. La coopération décentralisée constitue l'un des socles des relations privilégiées qui lient la France et l'Arménie. Les communes françaises avaient tissé des liens de jumelages avec les communes arméniennes avant même que l'Arménie retrouve son indépendance et avant même que les deux Etats nouent des relations. Le premier jumelage franco-arménien Vanadzor-Bagneux date de 50 ans. C'est dans les communes que réside la force et le dynamisme humain qui nourrit et irrigue la relation franco-arménienne.

L'Arménie est confrontée à des menaces existentielles et traverse aujourd'hui un moment crucial de son histoire. Elle continue de faire face depuis plus d'un siècle à un nationalisme violent conjugué à une haine tenace de ses voisins turcs et azerbaïdjanais qui se considèrent comme « deux états d'une même nation », selon leurs propres mots. Ils ne cachent pas leur ambition de finir le travail de 1915, donc de parachever l'épuration ethnique des Arméniens entamés par les massacres hamibiens et dont l'apogée fut le génocide de 1915. Le nettoyage ethnique du Haut-Karabakh qui s'est achevé en septembre dernier suite au déplacement forcé de l'ensemble de sa population après 9 mois de blocus total et une nouvelle attaque de l'Azerbaïdjan le 19 septembre dernier accompagné d'atrocités n'est que la plus récente séquelle. La plus récente mais pas la dernière car la menace perdure. En continuant de garder sous occupation plus de 200 km de territoire souverain de l'Arménie, l'Azerbaïdjan continue de revendiquer explicitement le sud de l'Arménie et de menacer l'Arménie dans son existence. Malgré le nettoyage ethnique au Haut-Karabakh et les provocations et revendications répétées contre son territoire souverain, l'Arménie reste fidèle à son engagement de continuer à œuvrer pour une paix juste et durable dans la région. Une paix dans le respect du droit international qui ouvrirait la voie à une vraie coopération régionale et qui permettrait au Sud-Caucase de servir de carrefour de paix et d'échanges Nord-Sud comme Est-Ouest. Mais malheureusement, l'Arménie, « cette anomalie démocratique » dans cette région, pour reprendre les mots de Sylvain Tesson manque terriblement de partenaires de paix. Le flagrant déséquilibre militaire installé dans la région depuis l'automne 2020 ne contribue pas à la recherche de la paix car il attise les volontés expansionnistes de ses voisins, encouragés par l'impunité mais aussi par le bouleversement de l'ordre mondial suite à la banalisation des recours à la force et la multiplication des conflits. D'où l'importance vitale d'aider l'Arménie à renforcer ses capacités de défense et de rappeler sans cesse que la violence ne peut pas primer sur le droit et que le fait accompli par l'usage de la force et de la violence ne peut pas être accepté. Confrontée à des défis immenses, meurtrie dans sa chair et son âme, menacée dans son existence, l'Arménie a besoin de soutien fidèle et continu de ses amis. Je souhaite saisir cette occasion pour réitérer notre gratitude au gouvernement français pour les multiples initiatives aussi bien au niveau bilatéral, au niveau européen et au niveau multilatéral pour contribuer à une paix juste et durable dans notre région pour renforcer la résilience de l'Arménie et atténuer les souffrances des Arméniens déplacés du Haut-Karabakh. J'exprime ma très profonde reconnaissance au Sénat, pour les témoignages multiples d'amitié et la solidarité exceptionnelle envers l'Arménie et le Haut-Karabakh. Je souhaite dire ma reconnaissance à Gilbert-Luc Devinaz, Président du groupe d'amitié parlementaire France-Arménie et à Bruno Retailleau, président du groupe d'étude sur le Haut-Karabakh, pour leur dernière initiative pour l'adoption à la quasi-unanimité de la résolution au Sénat qui condamnait l'offensive de l'Azerbaïdjan au Haut-Karabakh et qui visait à prévenir toute autre tentative d'agression ou de violation de l'intégrité territoriale de la

République d'Arménie et appelait à des sanctions envers l'Azerbaïdjan et demandait la garantie du droit au retour des populations arméniennes au Haut-Karabakh.

Enfin je renouvelle mes chaleureux remerciements aux collectivités françaises pour leur mobilisation extraordinaire depuis la guerre d'agression de l'Azerbaïdjan contre le Haut-Karabakh à l'automne 2020 en faveur d'un soutien à l'Arménie et au peuple du Haut-Karabakh. A travers une centaine de vœux et de délibération, à travers l'envoi du convoi humanitaire en août dernier pour apporter de l'aide aux populations affamées du Haut-Karabakh suite au blocus de 9 mois. Je souhaite souligner l'implication majeure de la Ville de Paris dans toutes ces initiatives et je tiens à saluer la présence parmi nous d'Anouch Toranian, Adjointe à la maire de Paris.

Le renforcement des coopérations et des jumelages entre nos collectivités à travers des partenariats inscrits dans la durée contribue à la résilience du territoire arménien et notamment de ses régions frontalières soumises aux menaces récurrentes de l'Azerbaïdjan. Au-delà du soutien, il s'agit pour les communes et régions arméniennes de protection. Il serait particulièrement important qu'au-delà des liens culturels riches se développent des liens de coopérations et de partenariats économiques. Les communes qui s'y intéressent peuvent bénéficier du soutien et de l'accompagnement de nos deux états respectifs qui se sont engagés effectivement à travers la feuille de route de coopération économique franco-arménienne à encourager les contacts entre collectivités territoriales françaises et arméniennes.

Je remercie la DCT-CIV pour son soutien financier à cette coopération et j'invite les acteurs français et arméniens à développer une vision stratégique et concertée de la coopération décentralisée pour la rendre plus ciblée, plus efficace et plus concrète. La mise en œuvre des projets de coopération décentralisée des collectivités prenant en compte les réfugiés du Haut-Karabakh serait particulièrement appréciée pour les aider à retrouver les moyens de construire une vie décente.

La coopération décentralisée continue de faire vivre des passerelles entre les peuples, notamment culturelles.

L'Arménie partage des valeurs communes à la France, celles de s'être toujours battue pour une forme d'universel dans cette région, de tolérance et d'esprit de paix. »

L'Ambassadrice invite à rédiger une feuille de route de la coopération décentralisée ambitieuse à l'occasion des 5<sup>es</sup> Assises de la coopération décentralisée franco-arméniennes en 2025 dans la région du Syunik.

Olivier DECOTTIGNIES, Ambassadeur de France en Arménie [à distance]

Le soutien de la France à l'Arménie est, comme le dit le Président de la République, « inconditionnel, entier et constant ». Ce soutien ne se limite pas à l'action de l'Etat mais est aussi porté par les collectivités, la société civile et les politiques, comme en témoignent les activités de l'Assemblée nationale et du Sénat les dernières semaines.

Les communes arméniennes ont été en première ligne et je tiens à saluer ici le rôle du gouverneur du Syunik puisque les Arméniens du Haut-Karabakh ont dû fuir par le corridor de Latchine qui aboutit dans la région du Syunik et c'est là qu'ont été mis en place l'accueil, les premiers secours, les premiers soins à cette population déplacée, forcée, traumatisée. Comme au 11 septembre 2001, le maire de New York a été qualifié de maire de l'Amérique, je crois qu'on peut dire que le gouverneur du Syunik a été ces premiers jours le gouverneur de l'Arménie.

Les collectivités territoriales françaises ont été au rendez-vous. Je tiens à saluer l'engagement des collectivités territoriales qui ont accompagné le convoi humanitaire initié par la Ville de Paris en coopération avec le CCAF. Face aux défis existentiels que connaît l'Arménie, la France reste au rendez-vous, sur le plan humanitaire (29 millions d'euros affectés aux réfugiés du Haut-Karabakh) la contribution de la France est bien plus importante que l'aide internationale des Etats-Unis ou de l'UE sans compter

les initiatives prises par les collectivités territoriales et la société civile. La France a été au rendez-vous sur le plan européen où elle a été à l'origine d'un sursaut à l'automne qui s'est traduit par deux processus d'initiatives françaises : renforcement de la mission d'observation de l'UE & l'ouverture de discussions pour que l'Arménie accède comme la Moldavie à la facilité européenne de paix. La France a été au rendez-vous sur le plan politique, le dialogue entre le président de la République française et le premier ministre arménien est régulier. Nos ambassades se coordonnent au niveau multilatéral également. La France coopère également sur les plans militaire, économique, de développement et d'infrastructure.

La souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Arménie sont en jeu. C'est autour de cet impératif qu'il nous faut envisager notre action, que ce soit celle de l'Etat, de ses opérateurs, des entreprises, des collectivités territoriales ou de la société civile. Il faut, comme dans la coopération de défense, se concentrer sur les secteurs stratégiques et les régions les plus exposées du territoire.

L'Ambassadeur salue le rôle de la Région Auvergne-Rhône Alpes, qui incitent des jumelages entre collectivités françaises et arméniennes d'une même région.

Il n'y a pas de petits projets, la culture est nécessaire dans le développement d'une région. Les collectivités territoriales sont en avant-poste. Elles ont toujours été mobilisées pour l'Arménie, et elles doivent continuer de l'être aujourd'hui.

## **(2) Les collectivités arméniennes face aux défis sécuritaires et diplomatiques de l'Arménie : enjeux, besoins, gestion de crise**

Robert GHUKASYAN, Gouverneur du Syunik, sur la place des collectivités arméniennes face aux dernières crises diplomatiques et sécuritaires, notamment sur les déplacés internes du Haut-Karabakh en Arménie et la gestion de cet exode par les collectivités arméniennes [à distance]

Ces dernières années il y a eu beaucoup de difficultés mais soutien de la diaspora et les amis de l'Arménie. Depuis les derniers événements du Haut-Karabakh, la région du Syunik a reçu en premier les déplacés de force du Haut-Karabakh. La Région a pris en charge le soutien à cette population et a essayé de faire le meilleur accueil possible à cette population en répondant aux besoins essentiels. Les déplacés ont été dirigés vers plusieurs autres régions d'Arménie. La Région a accueilli plusieurs milliers de personnes déplacées. Les équipes ont travaillé jour et nuit. Le 30 mars dernier, un accord a été conclu avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Il y a beaucoup de projets en cours dans cette coopération. Les relations entre le Syunik et la France sont bien développées surtout ces dernières années. M. Ghukasyan a toujours pu constater que la France est disponible à nos côtés. M. Ghukasyan salue le soutien de l'Ambassade de France en Arménie et de l'Ambassade d'Arménie en France. Personne en Arménie n'ignore les résolutions prises au Sénat et à l'Assemblée nationale pour l'Arménie. M. Ghukasyan indique qu'il sait bien que la lutte pour la démocratie est un chemin difficile mais qu'il faut poursuivre ces efforts. Il indique que la défense de l'Arménie est prête à réagir si cela était nécessaire.

**(excusée)** Diana GASPARYAN, Maire d'Etchmiadzine et Présidente du groupe d'amitié France-Arménie à l'Union des Communes d'Arménie, sur la gestion de la crise des réfugiés par la ville d'Etchmiadzine et la place de la coopération décentralisée face aux crises diplomatiques et sécuritaires de l'Arménie [à distance]

David HAMBARDZUMYAN, Maire de Masis, sur la gestion de l'afflux de réfugiés du Haut-Karabakh [à distance]

M. Hambardzumyan salue le jumelage signé en 2023 avec Aix-en-Provence pour développer les relations entre les deux collectivités. Il remercie l'action en faveur de l'Arménie du personnel de l'Ambassade de France, de l'Ambassadeur de France en Arménie et des organisations de la francophonie. C'est la première fois de son histoire que le Haut-Karabakh a été vidé de sa population arménienne et est venue se réfugier en Arménie. La région de Masis a accueilli ces populations. La ville et les locaux ont pu subvenir aux besoins essentiels des déplacés. Le maire se félicite qu'aucun Artsakhiote n'ait eu à dormir dehors ou à se priver de

nourriture. Toute la population s'est mobilisée dans l'accueil de ces déplacés dès les premiers jours, permettant d'accueillir des milliers de déplacés. Les besoins premiers étant assurés, il s'agit d'aider ces déplacés à s'intégrer sur le marché de l'emploi. M. Hambardzumyan remercie la France, son gouvernement, ses élus et son peuple pour leur aide et leur soutien.

Marie-Laure GODIN, vice-Présidente du conseil départemental des Hauts-de-Seine, chargée de la coopération internationale, sur les enjeux de la coopération décentralisée dans les régions frontalières de l'Azerbaïdjan et la coopération du Département des Hauts-de-Seine avec la région du Tavouch

La lutte contre l'insécurité alimentaire, le soutien au développement de l'agriculture familiale, freiner l'exode rural sont les domaines d'action du Département des Hauts-de-Seine en Arménie. Le Département a fait le choix de coopérer avec la région du Tavouch pour plusieurs raisons :

- Sa position stratégique : une région frontalière de l'Azerbaïdjan et de la Géorgie avec environ 40 localités frontalières. Le Tavouch est situé sur l'axe commercial Moscou-Erevan.
- C'est un territoire avec des enjeux importants : région rurale avec un taux de pauvreté élevé (37% de la population) et exposée à l'insécurité alimentaire (36% de la population)

Le Département a fait le choix d'une politique partenariale avec le Fonds Arménien de France et la région du Tavouch. La coopération se poursuit depuis 2009.

Dernièrement, le Département des Hauts-de-Seine a créé une ferme de référence pour former aux métiers agricoles, une unité de transformation des produits laitiers (50 tonnes de fromages produits par an). 25 kilomètres d'irrigation construits ou réhabilités. 4 000 familles sont aidés par des dons de plants pour des cultures potagères familiales.

Le Département agit en zone frontalière en faveur de 3 fermes. Réhabilitation de routes de pâturages et de canaux d'irrigation.

Le Département des Hauts-de-Seine a la ferme volonté de poursuivre cette coopération.

Anouch TORANIAN, Adjoint à la Maire de Paris en charge de la vie associative, de la participation citoyenne et du débat public, sur les actions menées par la Ville de Paris vis-à-vis des crises diplomatiques et sécuritaires arméniennes

Madame Toranian représentait à cette conférence M. Arnaud Ngatcha, Adjoint à la Maire de Paris délégué aux relations internationales. La Ville de Paris agit dans le cadre de l'action extérieure des collectivités locales depuis 1998 mais aussi dans le cadre de l'aide humanitaire d'urgence votée par le Conseil de Paris à destination des territoires touchés par des catastrophes ou des conflits. C'est pourquoi en 2020 après la guerre des 44 jours, la ville de Paris a voté 50 000 euros pour le Fonds Arménien de France pour fournir de l'aide sanitaire aux populations arméniennes touchées. Une aide a été faite en 2022, après l'agression de l'Azerbaïdjan sur l'Arménie, auprès de Santé Arménie pour le projet de prise en charge des blessés de guerre en Arménie, en Artsakh et surtout au Syunik. En juin 2023, un vœu a été voté au Conseil de Paris pour une subvention de 20 000 euros au CCAF pour qu'il organise avec l'UGAB Arménie un convoi humanitaire à destination de la population de l'Artsakh qui était alors victime d'un blocus total exercé par Bakou ayant un objectif « génocidaire » comme la Maire de Paris a pu le dire. La Maire de Paris a fait le choix de mener ce convoi en lien avec de multiples collectivités territoriales de Erevan vers Goris en août 2023. L'objectif était d'alerter la communauté internationale sur ce qu'il se passait en Artsakh. Notre action en Arménie est fondé sur une conviction : la certitude que l'Azerbaïdjan et la Turquie veulent pousser leur entreprise de déstabilisation au Caucase pour réaliser leur rêve de liaison panturquiste entre l'Azerbaïdjan et la Turquie par un corridor qu'ils appellent de leurs vœux. On sait que le Gegharkunik est riche pour ses mines d'or, que la région du lac Sevan et du Syunik sont des régions que Bakou peut attaquer.

La Ville de Paris a fait le vœu en novembre 2021 de reconnaître la république d'Artsakh pour que la reconnaissance de la souveraineté de l'Artsakh permette de décourager l'Azerbaïdjan dans son entreprise belliqueuse envers l'Arménie. C'est finalement ce qu'il s'est passé. La Citoyenneté d'honneur de Paris a été donnée aux populations de l'Artsakh en décembre 2023. La Ville a inauguré en décembre 2021 l'esplanade d'Arménie (8<sup>e</sup> arrondissement), plus grande place dédiée à un pays. La statue du père Komitas jouxte cet espace depuis 2003. Un square parisien sera dédié à Mélinée Manouchian. Le centenaire de Charles Aznavour sera célébré.

Les liens entre Paris et l'Arménie se font via la francophonie et l'AIMF, Erevan étant membre de l'AIMF.

Paris a installé le TUMO à Erevan, montrant que la capitale est en pointe de la technologie.

Selon Mme Toranian, il faut faire attention à ce que l'Arménie ne se définisse pas par les menaces qui pèsent sur elles. C'est un pays inspirant où la démocratie persiste, les droits des femmes sont respectés, la jeunesse s'éduque. La coopération menée par les collectivités doit voir dans la longue durée et pas seulement dans le domaine humanitaire. Il faut selon elle bien voir que l'Arménie ne se défend pas que pour son intégrité territoriale mais pour des valeurs que la France partage avec elle. Différents secteurs doivent nous mobiliser :

- la démocratie,
- les femmes (les Arméniennes sont empreintes de cette volonté de participer à la vie du pays. Il faut continuer de les soutenir dans l'éducation, le tourisme et les hautes technologies),
- la jeunesse (première suppliciée de la guerre de 2020, déléguer des jeunes français pour mener des projets en Arménie)
- la francophonie (encourager les collectivités à aller plus loin sur ces enjeux)

La coopération décentralisée soit permettre de porter une voix pour montrer que les puissances qui attaquent l'Arménie attaquent aussi une partie de la France car elles attaquent des territoires en coopération avec nos collectivités.

Beaucoup d'enjeux apparaissent comme prioritaires à la vue de cette dernière crise : le logement, la sécurité alimentaire, l'insertion professionnelles (des femmes surtout), l'éducation, la santé (traumas). Au-delà d'une action humanitaire, il faut profiter pour nouer des coopérations.

Sonia ZDOROVITZOFF, Adjointe au maire de Lyon déléguée aux Relations, Coopération et Solidarité internationales et Présidente du groupe-pays Arménie de Cités Unies France, sur les actions de coopération décentralisée menées par la Ville de Lyon avec la Ville d'Erevan dans le cadre des réfugiés du Haut-Karabakh

La Ville de Lyon s'est investie dans la coopération avec Erevan dans l'aménagement urbain, dans celui du quartier Kond à Erevan. Cette coopération s'est étoffée par une coopération culturelle. Lyon recevait le Vice-ministre de la culture il y a peu.

La pandémie, la guerre des 44 jours ont été difficiles pour les coopérations décentralisées et nos partenaires arméniens. Les partenariats hospitaliers lyonnais et d'Erevan ont été actifs en cette période (envoi de respirateurs, soutien psycho-social, etc). Ce partenariat santé perdure et reste dynamique, pour faire monter en compétence des chirurgiens arméniens notamment.

Au niveau universitaire, la Ville de Lyon aide l'UFAR pour l'accueil de 6 étudiants arméniens dans des structures lyonnaises pour des stages de 6 mois. La coopération est aussi d'ordre culinaire avec l'accompagnement du CEPFA pour la formation des pâtisseries et pâtisseries d'Arménie. Le CEPFA essaie aussi de s'implanter dans d'autres régions d'Arménie.

### **Interventions de la salle**

Véronique BERTHOLLE, Adjointe à la Maire de Strasbourg, indique avoir été interpellée aussi sur la place des femmes en Arménie. La Ville de Strasbourg vient de rejoindre France Volontaires et d'accueillir une volontaire arménienne.

Vincent Goyet, Conseiller départemental des Bouches du Rhône, indique l'importance que revêt la diplomatie des territoires. Cela fait de nombreuses années que le Département coopère avec Etchmiadzine dans le domaine hospitalier (centre dentaire, unité cardiaque à Goris) en financement et fonctionnement. M. Goyet interpelle les sénateurs sur comment, selon eux, la coopération décentralisée est complémentaire de l'action de la France et de l'action parlementaire.

Gilbert-Luc DEVINAZ répond en indiquant que les rencontres avec les parlementaires arméniens permet de connaître de source directe les inquiétudes et menaces qui pèsent sur l'Arménie, comme ça avait été le cas en 2019 avant la guerre des 44 jours. Des visites parlementaires ont déjà pu être faites avec les parlementaires arméniens, comme récemment à Avignon, Marseille et Bandol (2023).

Bruno BETHENOD, Maire d'Arceau, fait part d'un travail d'assistance d'élus arméniens qui n'a pas donné grand-chose au moment où il avait été lancé mais le centenaire de la Francophonie (2018) a permis de rencontrer des femmes du Tavouch et d'envisager un appui au développement de la filière lait. Une

coopération est donc née, d'abord à petite échelle par le développement d'une petite fromagerie permettant des formations. M. Bethenod souhaitait que ce genre de coopérations soit évoquée car elles sont pour lui représentatives des petits projets de développement rural que peuvent mener les collectivités françaises et arméniennes entre elles.

Mme Godin rajoute qu'elle est aussi d'avis que l'accompagnement à la formation est important. Le Département des Hauts-de-Seine incite un lycée agricole arménien (Lycée Patric Devedjian) à faire ses travaux pratiques à la ferme de Lusadzor pour apprendre à faire du lait et du fromage de qualité.

Mme Toranian ajoute que la France a plusieurs expertises à transmettre. Elle rappelle que la ferme de Lusadzor est régulièrement l'objet d'attaques azéries et très proche de la frontière. Nos coopérations attestent de la présence de la France en Arménie et les ennemis de l'Arménie y penseront à deux fois s'ils voient qu'il y a des intérêts français à la frontière, comme au Tavouch. La coopération avec l'Arménie ne doit pas être pensée comme ce que la France peut apporter à l'Arménie mais comme ce que l'Arménie peut aussi nous apporter. Il faut continuer de faire vivre l'Arménie dans nos territoires et continuer d'accueillir de jeunes arméniens et arméniennes pour faire vivre nos coopérations (notamment via l'UFAR qui forme de véritables francophones).

### **(3) Le soutien du Sénat à l'Arménie au travers de sa diplomatie parlementaire**

Gilbert-Luc DEVINAZ, Président du groupe interparlementaire d'amitié France-Arménie, sur les actions conduites par le groupe en soutien à l'Arménie et la nécessité de mieux coordonner les interventions des acteurs institutionnels et ceux issus de la société civile

Le Sénat reconnaît la place de la coopération décentralisée dans les relations bilatérales, ancrant et incarnant cette relation bilatérale dans nos territoires.

M. Devinaz évoque le groupe d'information international sur le Haut-Karabakh présidé par Bruno Retailleau avec lequel le groupe d'amitié parlementaire travaille depuis sa création en décembre 2021. Il s'agissait pour ce groupe de susciter un mouvement de soutien en faveur de la reconnaissance de cette République du Haut-Karabakh convoitée par l'Azerbaïdjan et dont la population est majoritairement d'origine arménienne. Le Sénat voyait dans cette reconnaissance la condition indispensable pour obtenir la paix dans le Sud-Caucase. Cette vision a été défendue dans la résolution adoptée à la quasi-unanimité par le Sénat en novembre 2021.

Le groupe parlementaire d'amitié Arménie est l'un des plus dynamiques du Sénat. L'Arménie a besoin du soutien que leur apporte les collectivités mais aussi d'assurer la sécurité de son territoire. En 2004, les deux assemblées ont signé un accord de coopération, réactualisé en 2021 avec une feuille de route. L'accord prévoit des visites alternées mais aussi des échanges entre les commissions. Les 2 commissions françaises et arméniennes ont aussi pour but le soutien, l'aiguillage et le développement des coopérations décentralisées. Parmi les dernières activités du groupe d'amitié :

- un colloque en novembre 2021 pour faire un point sur la situation sur l'Artsakh ;
- un déplacement en 2022 qui a permis de rencontrer à Erevan M. Pachinian, les homologues parlementaires et Diana Gasparyan pour évoquer avec cette dernière la réforme du mode de scrutin des élections locales et le regroupement des communes qui a permis de ramener leur nombre de 915 à moins de 80. Madame Gasparyan avait émis le souhait d'un jumelage avec Avignon ;
- en juillet 2023, accueil d'une délégation du groupe d'amitié du parlement arménien. La visite a été placée sous le signe de la résistance avec une visite des ses hauts lieux, tel Rueil-Malmaison et le Panthéon où entrèrent Missak et Mélinée Manouchian. La visite s'est poursuivie dans le sud de la France pour faire le point sur la coopération décentralisée, notamment à Avignon pour suggérer à la maire un jumelage avec Etchmiadzine, puis à Bandol pour parler avec les acteurs de la coopération viticole visant à créer une AOC pour les vins d'Arménie et l'adaptation au changement climatique dans ce domaine.

Le Sénat fait le vœu que les nouveaux champs de coopération qui résultent de l'afflux de réfugiés de l'Artsakh n'aient pas pour conséquences l'installation durable des populations arméniennes du Haut-Karabakh en

Arménie. Le 16 janvier 2024, le Sénat a voté à l'unanimité une résolution condamnant l'épuration ethnique de l'Artsakh par l'Azerbaïdjan.

Le Sénat travaille sur l'action des associations (notamment de la diaspora) pour les articuler au mieux avec celles des collectivités territoriales. Cette réunion sera prévue le 14 mai.

Le Sénat continue de faire en sorte que la France et l'Europe fassent en sorte que l'Arménie reste un pays, une République et reste dans le choix qu'elle a fait : celui de vivre dans un système démocratique.

#### (4) Actualités de la coopération décentralisée franco-arménienne

Enseignements du répertoire des coopérations décentralisées franco-arméniennes édité par Cités Unies France, Thomas LANVIN, Chargé de mission Arménie & Méditerranée à Cités Unies France

Voici les informations synthétiques issues du nouveau répertoire des coopérations décentralisées franco-arméniennes. Le Sénat fera en 2024 un travail d'actualisation du recueil des coopérations fait en 2020.

## Répertoire des coopérations décentralisées franco-arméniennes (2023)

### Liste des collectivités répondantes (24):

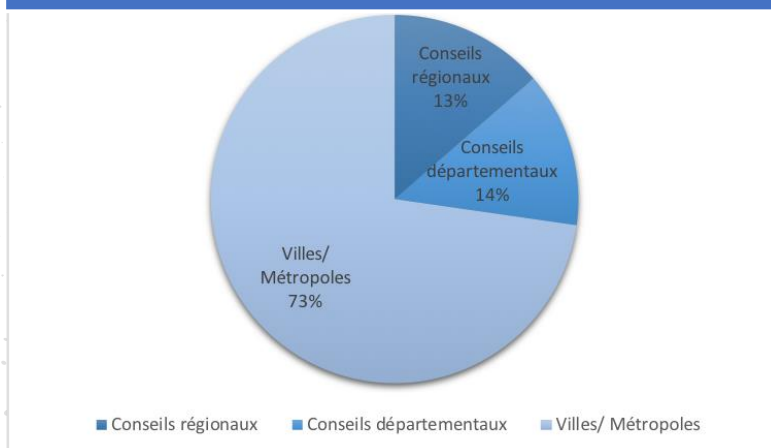
|                   |                     |                  |                                  |
|-------------------|---------------------|------------------|----------------------------------|
| Antony            | Issy-les-Moulineaux | Romans-sur-Isère | Région Auvergne-Rhône-Alpes      |
| Arceau            | Ville de Lyon       | Trets            | Région Sud                       |
| Bagneux           | Grand Lyon          | Vienne           | Région Île-de-France             |
| Bandol            | Marseille           | Villeurbanne     | Département de l'Isère           |
| Bourg-les-Valence | Nice                |                  | Département des Bouches-du-Rhône |
| Clamart           | Paris               |                  | Département des Hauts-de-Seine   |
| Grenoble          | Plessis Robinson    |                  |                                  |

cités  
unies  
france



## Répertoire des coopérations décentralisées franco-arméniennes (2023)

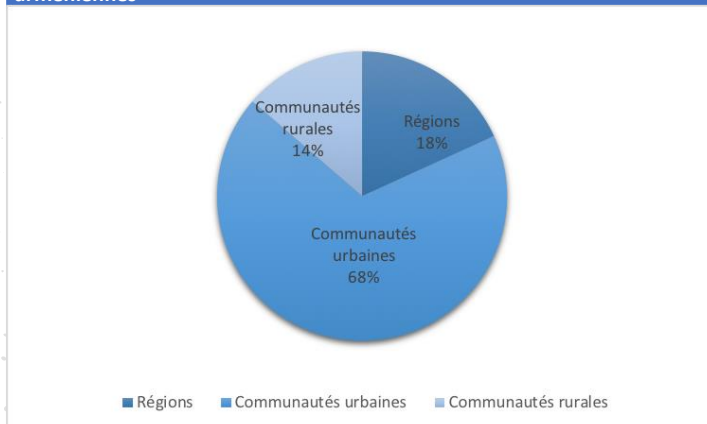
Répartition des partenariats par type de collectivités territoriales françaises



**cités  
unies  
france**

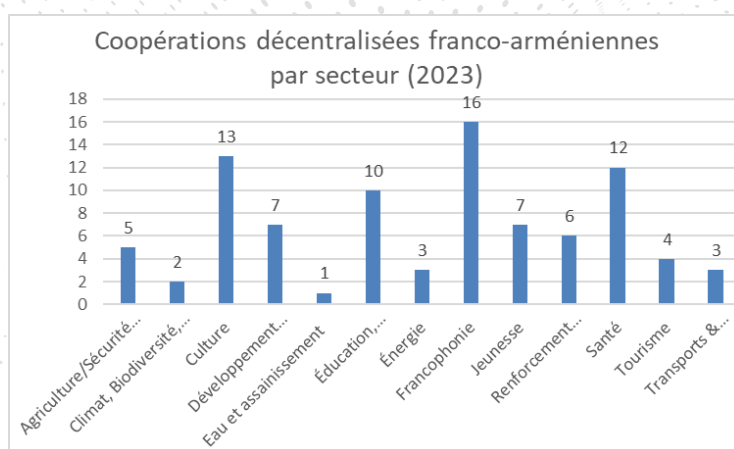
## Répertoire des coopérations décentralisées franco-arméniennes (2023)

Répartition des partenariats par type de collectivités territoriales arméniennes



**cités  
unies  
france**

# Répertoire des coopérations décentralisées franco-arméniennes (2023)



cités  
unies  
france

Prise de parole de M. Frédéric CHOLÉ, Délégué pour la coopération décentralisée et la société civile (DCT-CIV) : Appels à projets à mobiliser dans le cadre de la coopération décentralisée franco-arménienne

Selon M. Cholé, notre relation bilatérale devient de plus en plus stratégique et axée sur la résilience de l'Arménie et de son peuple. La France a porté un engagement accru de PUE dans lequel les collectivités territoriales ont un rôle crucial. Il y aura des suites au Sommet France-Arménie qui avait eu lieu en 2022. Il revient à la DCT-CIV de participer et d'organiser les prochaines Assises de la coopération décentralisée qui doivent se tenir en 2025 en Arménie. M. Cholé indique l'Initiative OSC à l'AFD qui peut permettre à des ONG de mener des projets de développement. Ces dernières s'étaient désengagées de l'Arménie jusqu'à 2020 où les ONG humanitaires sont revenues. Les ONG françaises de la diaspora fonctionnent davantage au bénévolat et sont moins capables de porter des projets financés par l'AFD par manque RH.

Le développement récent de la coopération entre le MEAE et le PNUD vise à renforcer la coopération décentralisée franco-arménienne.

## Conclusion

Loïc HERVÉ, Vice-président du Sénat en charge de la coopération et des groupes interparlementaires d'amitié

Les propos de M. Hambarzumyan et de M. Ghukasyan révèlent l'ampleur de la crise et de ses besoins. Le maire de Masis a rappelé l'importance du soutien de l'ambassadeur de France. Il a appelé de ses vœux le retour des réfugiés du Haut-Karabakh dans leur patrie.

M. Hervé salue les projets des coopérations décentralisées. L'implication structurante des collectivités françaises les honore et fait honneur au rayonnement de la France.

Au travers de cette manifestation d'aujourd'hui, le Sénat a voulu témoigner une nouvelle fois de son soutien au peuple arménien et rappeler qu'il sera toujours aux côtés des territoires.

Sonia ZDOROVITZOFF, Adjointe au maire de Lyon déléguée aux Relations, Coopération et Solidarité internationales et Présidente du groupe-pays Arménie

Nous avons pu entendre les collectivités territoriales arméniennes et françaises et voir la concrétisation de ces coopérations dans des projets très concrets. Les collectivités territoriales ont une spécificité qu'il faut comprendre et intégrer, y compris dans la feuille de route économique et les Assises.

Participants :

|   |                         |   |
|---|-------------------------|---|
| Cités Unies France                            | LANVIN Thomas           | Chargé de mission Arménie & Méditerranée  |
| Cités Unies France                            | SARMADI Soraya          | Stagiaire à CUF   |
| Cités Unies France                            | GIOVETTI Simone         | Chef de service   |
| Cités Unies France                            | SABOT Mélanie           | Chargée de mission  |
| Cités Unies France                            | CASCA Amandine          | Chargée de mission  |
| Cités Unies France                            | EL IDRISSE Inssafe      | Stagiaire à CUF   |
| Cités Unies France                            | KOUKOU<br>Constance     | Cheffe de service   |
| Cités Unies France                            | FOTIC Katarina          | Responsable communication   |
| Commune Arceau / AMR<br>21                    | BETHENOD Bruno          | Maire / Pr Association des Maires Ruraux 21   |
| Conseil départemental de<br>la Meuse          | DUMONT Jérôme           | Président   |
| Conseil départemental des<br>Bouches-du-Rhône | SALINIER Camille        | Chargée de mission relations internationales  |
| Créteil Jumelages                             | BERTHOLOM Julie         | Chargée de Mission  |
| Créteil Jumelages                             | GUIMBER Romain          | Directeur   |
| Créteil Jumelages                             | ANDREAU<br>Françoise    | Vice-Présidente   |
| Département Bouches-du-<br>Rhône              | VALICKAITE Lina         | Assistante de M. Vincent Goyet  |
| Département Bouches-du-<br>Rhône              | GOYET Vincent           | Conseiller départemental  |
| Département de l'Isère                        | MOUNIER<br>Cassandra    | Assistante coopération internationale   |
| Département des Hauts-<br>de-Seine            | ARMAND Margaux          | Chargée de programmes   |
| Département des Hauts-<br>de-Seine            | RIEUF Charlotte         | Responsable du Service Coopération internationale   |
| Département des Hauts-<br>de-Seine            | CHARDON Laurent         | DGA Pôle Logement Patrimoine et Partenariats  |
| Département des Hauts-<br>de-Seine            | GODIN Marie-Laure       | Vice-présidente en charge des relations et coopération<br>internationales, des affaires européennes |
| Départements de France                        | SAHAKIAN Silva          | Conseillère   |
| France Volontaires                            | GUILLAUDEAU<br>Atanaska | Directrice adjointe Réseau Régions de France  |
| Mairie de Villecroze                          | BALBIS Rolland          | Maire   |
| MEAE /DCT-CIV                                 | ADAMSKI Lucie           | Chargée de mission  |
| Région Auvergne-Rhône-<br>Alpes               | HERNU DUCLOS<br>Agnès   | Chargée de Partenariats   |
| Région Île de France                          | CHABOD Nadège           | Chargée de mission coopération européenne - Ukraine-<br>Caucase                                     |
| Sénat   | Loïc HERVÉ              | Vice-Président du Sénat et membre du GIA France-<br>Arménie   |

|                             |                              |   |
|-----------------------------|------------------------------|---|
| Sénat                       | Gilbert-Luc<br>DEVINAZ       | Président du GIA France-Arménie et Vice-Président du Groupe d'information internationale sur le Haut-Karabakh |
| Sénat                       | Isabelle<br>FLORENNES        | Secrétaire du GIA France-Arménie et membre du Groupe d'information internationale sur le Haut-Karabagh        |
| Sénat                       | Pierre OUZOULIAS             | Vice-Président du GIA France-Arménie et du Groupe d'information internationale sur le Haut-Karabagh           |
| Sénat                       | Christian CAMBON             | Membre du GIA France-Arménie et de la Commission des affaires étrangères                                      |
| Ville d'Arnouville          | BALIAN Nektar                | Adjointe au Maire   |
| Ville de Clamart            | PERRIER Anne                 | Chargée de mission développement territorial  |
| Ville de Clamart            | MINASSIAN<br>Jacqueline      | Adjointe en charge des Grandes causes et de la coopération décentralisée                                      |
| Ville de Grenoble           | NATUREL<br>Françoise         | Cheffe de projet  |
| Ville de Lyon               | ZDOROVITZOFF<br>Sonia        | Adjointe au Maire   |
| Ville de Marseille          | DRIHEN Corinne               | Cheffe de Cabinet   |
| Ville de Marseille          | HAMMOUMRAOUI<br>Karim        | Direction des Relations Internationales   |
| Ville de Marseille          | de MAXIMY Anne               | Chargée de mission coopération Erevan   |
| Ville de Paris              | OFFRANC Christina            | Conseillère technique   |
| Ville de Paris              | CONTI Fabiola                | Cheffe de cabinet de M. Ngatcha   |
| Ville de Paris              | TORANIAN<br>Anouch           | Adjointe au Maire en charge de la Vie associative, de la Participation citoyenne et du Débat public           |
| Ville de Saint-Etienne      | SAUNIER-<br>HRUSTIC Sigolène | Directrice des Relations Internationales  |
| Ville de Saint-Etienne      | HEDHIBI Sonia                | cheffe de projets internationaux  |
| Ville de Strasbourg         | MKRTCHYAN<br>Marieta         | Volontaire de Solidarité Internationale   |
| Ville de Strasbourg         | BERTHOLLE<br>Véronique       | Adjointe à la maire   |
| Ville de Vienne             | EYCHENNE Eléna               | Responsable relations internationales   |
| Ville d'Issy-les-Moulineaux | SEDDIKI Samira               | Chargée des Relations Internationales   |
| Ville du Plessis Robinson   | MARE-DAGUER<br>Corinne       | Maire adjoint   |